SAISON 2023/2024



DEMANDE DE DEROGATION (Cf. ARTICLE 5.1 DU STATUT REGIONAL DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL)

Je soussigné, M. ou Mme
Président.e du Club (Nom du Club en toutes lettres),
Numéro d'affiliation FFF
District d'appartenance :
Demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 5.1 du Statut Régional des Éducateurs et Entraîneurs du Football.
Cette dérogation permettrait à (Nom, Prénom, N° de licence):
titulaire du diplôme
suivant (plus haut niveau de diplôme) :
évoluera en (catégorie et niveau) :
saison 2023/2024.
Fait à le//
<u>Signature</u> :

Joindre la copie de la demande de licence de la saison 2022/2023.

Le dossier ainsi constitué est à adresser par mail à l'adresse suivante <u>statut-des-educateurs@laurafoot.fff.fr</u> avant le 1^{er} match de championnat.

SAISON 2023/2024



DEMANDE DE DEROGATION (Cf. ARTICLE 5.1 DU STATUT REGIONAL DES EDUCATEURS ET **ENTRAINEURS DU FOOTBALL)**

Le dossier comprend :
- La présente demande de dérogation.
- La copie de la demande de licence de la saison 2022/2023.
DECISION DE LA CRSEEF
(Avis motivé)
Signature du Président de la CRSEEF :